



académie
Rennes



direction des services
départementaux
Finistère

Éducation
nationale

Circonscription
Quimper nord



Réseau d'éducation prioritaire
Quimper - Kermoyan

Sommaire

n° 27

inforéseau



le périodique du REP Quimper - Kermoyan

Septembre-octobre 2017



L'actualité du REP :

- ◆ La rentrée sur le Réseau
- ◆ Le comité de pilotage du REP
- ◆ Au collège Max Jacob
- ◆ Dans les écoles
- ◆ Collège, séjour de cohésion
- ◆ Remise des diplômes
- ◆ Du nouveau à l'accueil-école

collège
Max Jacob



académie
Rennes

Éducation
nationale



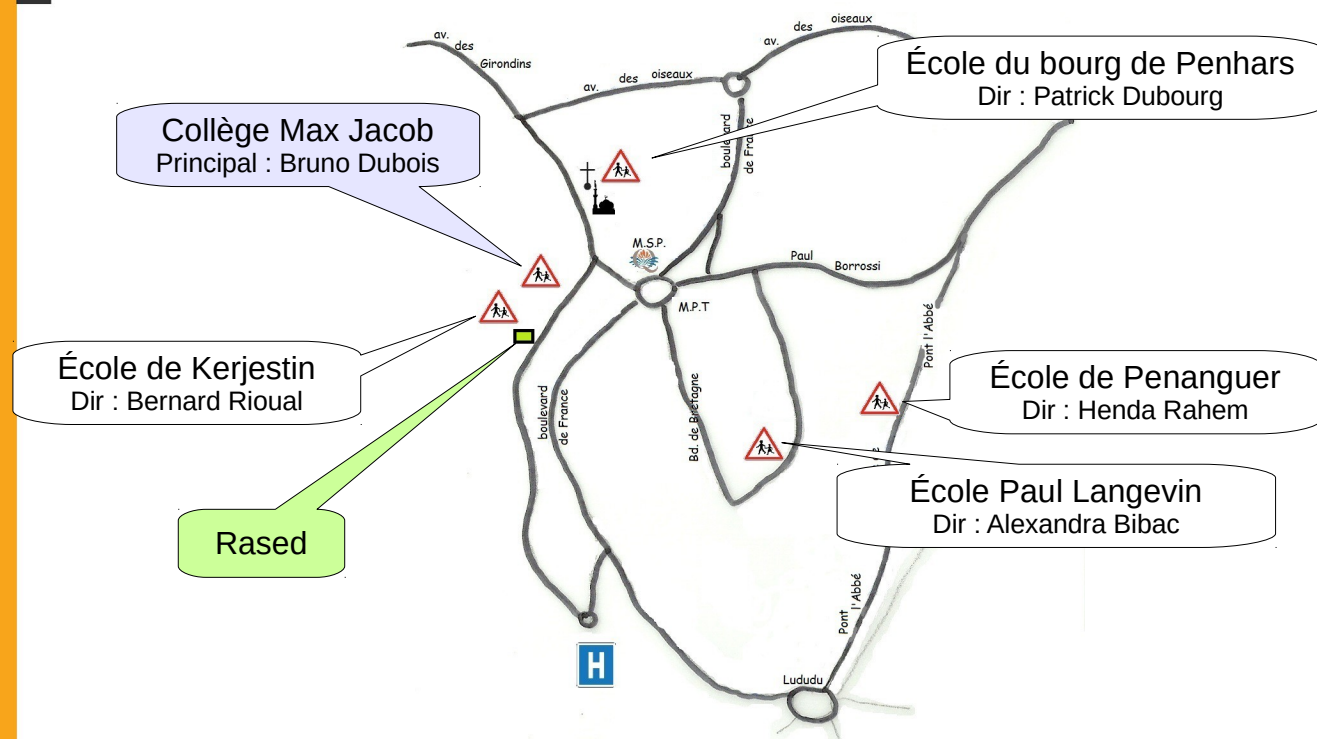


La rentrée sur le réseau

Le réseau d'éducation prioritaire (REP) est composé du collège Max Jacob et des quatre écoles du quartier de Penhars : l'école maternelle du Bourg de Penhars (3 classes), le groupe scolaire Kerjestin (9 classes dont un CP dédoublé), le groupe scolaire Paul Langevin (6 classes et une ULIS unité locale d'inclusion scolaire) et le groupe scolaire Penanguer (6 classes).

La zone de recrutement du collège comprend les écoles du quartier de Penhars mais également les écoles quimpéroises de Kervilien, Y.Le Manchec et Jean Monnet et les écoles des communes de Pluguffan et Plomelin.

Cette année le REP accueille 506 collégiens, 243 écoliers en élémentaire et 224 élèves en école maternelle.



Le comité de pilotage du REP

Le comité de pilotage du réseau d'éducation prioritaire se réunit plusieurs fois par an. Il est composé de membres permanents et peut inviter des personnels ou des partenaires selon l'ordre du jour.

Les membres permanents du comité de pilotage sont le principal du collège, M. Dubois, l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Quimper nord Mme Cathelin, la coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire, Mme Harent, les directrices et directeurs des écoles du quartier de Penhars : M. Dubourg (école maternelle du bourg de Penhars), M. Rioual (école Kerjestin), Mme Bibac (école Langevin) et Mme Rahem (école Penanguer).

La prochaine réunion aura lieu en novembre.

Suite





Au collège Max Jacob

Bruno Dubois est le nouveau principal du Collège Max-Jacob. Il prend la suite de Sylvain Ferré nommé proviseur au lycée de Carhaix.

Eric Le Faucheur est le nouveau principal adjoint. Arrivé de l'académie de Versailles, il remplace Jacques Nédellec qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Suite au mutation, six nouveaux enseignants sont également arrivés au collège.



Photo Penhars-Info

➔ <http://www.college-max-jacob-quimper.ac-rennes.fr/>

➔ Article Penhars Info :
<http://www.penhars-infos.com/2017/08/une-nouvelle-equipe-de-direction-au-college-max-jacob.html>

Dans les écoles

Rased

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté a connu une ouverture de poste à la rentrée. Il est désormais composé d'une psychologue de l'éducation nationale (Mme Assih), et de deux enseignants spécialisés (M Louarn et Mme Leduc).

Rased : 02.98.55.70.01 (répondeur)

UPE2A-école

L'unité pédagogique pour les élèves allophones nouvellement arrivés comprend depuis cette rentrée deux postes d'enseignement. Mme Feuillet intervient dans les écoles au nord et au centre ville de Quimper, et M. Le Mentec intervient, quant à lui, dans les autres écoles de la ville.

Enseignant surnuméraire

Le dispositif « plus de maitres que de classes » accueille cette année un poste supplémentaire. Trois enseignantes co-enseignent désormais dans les écoles du REP : Mme Edelin à l'école Penanguer, Mme Verne à l'école Paul Langevin, Mme Trémureau dans les écoles du Bourg de Penhars, Kerjestin et Paul Langevin.

Quant au dispositif expérimental « enseignant surnuméraire » mis en place au collège l'an passé, il se poursuit cette année avec Mme Le Yoncour qui a pris la suite de Mme Bricquir.

Suite





Collège, séjour de cohésion

Répartis en deux groupes, les nouveaux élèves de 6^{ème} ont passé deux jours à l'île Tudy : les mardi 5 et mercredi 6 septembre pour le premier groupe, les jeudi 7 et vendredi 8 pour le deuxième. L'objectif de ce séjour est d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble en prenant part à diverses activités.

Ils ont commencé par découvrir l'île Tudy et leurs futurs enseignants au cours d'une course d'orientation dans les rues du centre. Chaque étape comportait une épreuve liée aux matières qu'ils étudieront cette année. Ils ont ensuite pu découvrir des activités nautiques nécessitant une collaboration active, comme le catamaran et la « plate » (un bateau traditionnel à rames).

La vie en groupe au Centre nautique a aussi été l'occasion de renforcer les liens et de réfléchir sur le respect des autres et les relations garçons-filles.



Photo collège

Remise des diplômes



Photo collège

Vendredi 6 octobre, les anciens élèves de 3^{ème} ont été réunis au collège pour une cérémonie officielle de remise des diplômes. Une centaine d'anciens élèves était concernée par la remise du DNB (diplôme national du brevet), le CFG (certificat de formation générale, obtenu par les élèves de 3^{ème} Segpa), ou la remise du DELF (diplôme européen en langue française) validant l'apprentissage de notre langue pour les élèves d'origine étrangère. Certains élèves se sont également vu remettre un diplôme PSC1 (Premiers Secours Civiques) sanctionnant leur engagement dans une formation aux premiers secours.

Du nouveau à l'accueil-école

Les accueillants ont repris le chemin des écoles du quartier. La nouveauté cette année est que nos quatre écoles bénéficient de ce dispositif partenarial qui existe depuis 1995 sur le quartier.

L'intervention des accueillants se déroule, à l'entrée des classes maternelles, certains matins de 8h20 à 9h00, et ce tout au long de l'année. L'action se construit autour de quatre objectifs dans un souci de prévention précoce : • favoriser la place des parents à l'école ; • prendre en compte le besoin d'écoute des parents en privilégiant le lien parent/enfant ; • aider à la séparation parent/enfant ; • soutenir les enseignants dans une prise en charge globale de l'enfant par des échanges avec d'autres professionnels.

Les personnels présents sont mis à disposition par le CDAS (centre départemental d'action sociale), le centre social de Penhars, le CMP (centre médico-psychologique). L'action de supervision est financée par les services de l'État, via le DRE (dispositif de réussite éducative).